



BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE FIRME OU D'UN CONSORTIUM CHARGE DE L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) PROJET E-ARIARY

1. Objet :

Dans le cadre de la consolidation de ses missions fondamentales, BFM est appelée à œuvrer pour le bien-être économique des citoyens Malagasy. Le projet e-Ariary ambitionne de soutenir cette vision en assurant l'accès de la population à un système de paiement moderne et fiable. Il consiste à mener des travaux de conception et un programme d'expérimentation en vue de l'émission potentielle de l'e-Ariary. Ce projet s'inscrit dans une perspective visant, notamment, à affirmer la souveraineté de la monnaie nationale, soutenir les objectifs d'inclusion financière, maîtriser l'expansion de la circulation fiduciaire, et renforcer l'efficacité, l'efficience, la sécurité et la robustesse du système national de paiement.

Le projet vise à mettre à la disposition du public, en complément des billets de banque, un moyen de paiement sécurisé, facile d'application, accessible, ayant cours légal sur le territoire national, et présentant les avantages offerts par les solutions de paiement privées, tout en bénéficiant de la régulation et du contrôle de l'Autorité monétaire.

A cet effet, BFM lance le présent appel à manifestation d'intérêt, en vue de la sélection d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage dont la mission d'accompagnement se rattache aux étapes ci-après :

i. Phase de conception :

- » Planification de la mission ;
- » Définition des ressources et mise en place des structures requises pour la conduite du projet ;
- » Définition des principes et considérations relatifs au modèle e-Ariary ;
- » Sélection du ou des fournisseur(s) de solution qui sera ou seront chargé(s) de mener le programme d'expérimentation y afférent, et éventuellement, les travaux de déploiement.

ii. Phase d'expérimentation :

- » Conceptualisation et réalisation du programme d'expérimentation par le ou les fournisseur(s) retenus.

iii. Phase de déploiement et de mise en production :

- » Réalisation des travaux de développement et d'implémentation par le(s) prestataire(s) conformément aux résultats et options retenues à l'issue de la phase d'expérimentation
- » Conduite du changement et réalisation des actions de formation ;
- » Gestion opérationnelle du nouveau système dans les premières étapes de la phase de mise en production.

2. Conditions de participation :

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux firmes de consultants ou aux consortiums avec une structure bien établie, c'est-à-dire, un groupe de personnes physiques ou morales se réunissant en vue d'une collaboration ponctuelle dans le cadre du présent projet habilitées à s'engager, et présentant les garanties nécessaires pour la bonne réalisation de ce projet.

Le Consultant doit justifier d'une expérience avérée dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de projets similaires ou dans la réalisation/participation à d'initiatives similaires dont des projets réussis auprès des banques centrales.

Par ailleurs, la firme sélectionnée doit disposer d'une infrastructure et de ressources compétentes et suffisantes pour mener à terme la mission. A ce titre, le prestataire doit mettre à disposition de BFM une équipe composée d'experts et de techniciens de haut niveau ayant de solides compétences/références dans la conduite des différents chantiers liés à la mission : techniques, technologiques, politiques (monétaire, financière, économique, commerciale...), gouvernance, juridique et réglementaire, communication... Le prestataire désignera un chef de mission parmi ses experts.

La sous-traitance d'une partie des prestations n'est pas autorisée.

Il doit fournir les documents techniques suivants :

- Une note ou un exposé sommaire (2 à 3 pages au maximum) décrivant notamment l'approche méthodologique incluant un planning estimatif à adopter pour la réalisation du projet.
- Les justificatifs des références pour les projets similaires.

3. Le dossier de manifestation d'intérêt, justifiant les conditions de participation ci-dessus, devrait être envoyé par courriel à l'adresse :

sec.dag@bfm.mg

avant le lundi 26 octobre 2020 à 16 heures (heures de Madagascar).

Une copie est à envoyer aux adresses électroniques suivantes :

J.RAMANALINARIVO@bfm.mg ;

L.RANAIVOSON@bfm.mg ;

A.RAKOTOARIMANANA@bfm.mg.

4. Banky Foiben'i Madagasikara, sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt, reprendra contact avec les consultants présélectionnés pour une consultation restreinte en accord avec ses procédures et suivant les critères énoncés dans le point 2 du présent AMI. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter aux adresses emails citées ci-dessus ou appeler le +261 20 22 217 51 (poste 7317).